



Toujours là
pour vous

Titre de l'emploi :

Psychologue

Période d'affichage :

Du 07 au 28 octobre 2026

Statut de l'emploi :

Poste permanent à temps complet

Urgences-santé en bref c'est presque 1700 employés, 1000 paramédics, 270 000 interventions par année, 390 000 appels par année, 1 centre de communication santé, 3 centres opérationnels, 1 centre de formation et 1 quartier général qui desservent 18 salles d'urgence, 1 aéroport international, 1 métro et 2,5 millions d'habitants sur les territoires de Montréal et Laval. Joindre Urgences-santé c'est joindre une organisation mobilisée, centrée sur la qualité, la sécurité et l'innovation et c'est aussi faire partie de l'une des plus grandes organisations préhospitalières d'urgence qui traite plus de 40 % de tous les appels d'urgence au Québec. De plus, nous sommes des leaders en recherche préhospitalière d'urgence avec une vingtaine d'études collaboratives en cours.

Sommaire de l'emploi :

Relevant du chef de service, la personne titulaire du poste de psychologue agit à titre d'expert-conseil en matière de santé psychologique. Ceci particulièrement auprès des paramédics, répartiteurs médicaux d'urgence et autres personnes exposées à des événements à potentiel traumatique dans le cadre de leur travail. Pour ce mandat, elle se base sur les meilleures pratiques de prévention, les données probantes, les lignes directrices et les lois et règlements en matière de santé et sécurité du travail. Elle participe, selon son expertise, à l'amélioration des conditions du milieu de travail en participant, au sein d'une équipe multidisciplinaire, à l'identification des risques à la santé mentale des travailleurs. Elle participe au développement d'une culture qui encourage et favorise le maintien d'une bonne santé psychologique par des activités d'évaluation, d'information, de formation, ainsi que par la formulation de recommandations appropriées et par le suivi des activités réalisées. Elle collabore ainsi à la mise en place et à l'amélioration continue des programmes de prévention en santé psychologique et à certains projets spéciaux en santé et sécurité du travail.

Tâches et responsabilités :

Plus spécifiquement vous devrez, en concertation avec l'équipe - Santé et mieux-être :

Offrir un soutien clinique lors de diverses situations liées au stress opérationnel :

- Coordonner les activités de gestion de crise à la suite d'incidents critiques;
- Mettre en place des stratégies permettant de dépister les employés en difficulté;
- Assurer un soutien clinique à court terme auprès des employés exposés à un événement à caractère traumatique;
- Assurer un rôle proactif dans la réadaptation et le développement de la capacité psychologique des employés en retour au travail;
- Orienter, référer et accompagner les employés vers les services spécialisés en santé mentale, lorsque requis;
- Coordonner, à titre d'expert clinique, et promouvoir les activités du programme d'aide aux employés, gestionnaires et familles (PAEF).

Assurer le développement du Programme de santé psychologique :

- Maintenir, développer, coordonner et promouvoir le programme de pairs aidants en tenant compte des meilleures pratiques;
- Assurer la formation continue et un soutien clinique aux pairs aidants;
- Participer au développement et à la diffusion d'activités de promotion de la santé psychologique et de formation au sein de l'organisation;
- Offrir un soutien aux gestionnaires afin d'assurer une vision globale et cohérente de la santé psychologique au travail;
- Collaborer et participer à la réalisation de divers projets et de partenariats;
- Assurer tout autre mandat en lien avec le programme de santé psychologique qui pourrait lui être confié par son supérieur hiérarchique.

Pré-requis :

- Détenir un diplôme de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) en psychologie;
- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec;
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience professionnelle en matière de conseil à la gestion, de promotion de la santé psychologique, de soutien au personnel et de gestion de crise;
- Avoir une expérience clinique en intervention de crise et auprès de clientèle exposée à des événements à caractère traumatique, notamment dans les milieux d'urgence;
- Connaître l'approche des premiers soins psychologiques;
- Connaître l'organisation des services en santé mentale, un atout;
- Avoir de l'expérience de travail dans un milieu syndiqué et au sein d'une grande organisation, des atouts;
- Être capable d'établir des priorités, de gérer plusieurs tâches simultanément, tout en maintenant un haut niveau de qualité;
- Avoir d'excellentes aptitudes aux relations interpersonnelles, au travail d'équipe et grandes capacités d'écoute;
- Être capable de faire preuve de discrétion et de tact lors de situations délicates;
- Avoir une très bonne maîtrise du français autant à l'oral qu'à l'écrit;
- Démontrer une flexibilité dans l'aménagement de son horaire de travail;
- Maîtrise des outils informatiques.

Conditions de travail et rémunérations :

- Horaire de travail de 35 heures par semaine;
- Télétravail / mode hybride;
- Cotisation au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP);
- Régimes d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance salaire;

- 13 jours fériés payés et 9,6 jours de congé de maladie par année;
- 20 jours de vacances après un an travaillé;
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles.

Rémunération : 63 208 \$ à 112 244\$ selon l'expérience.

Note :

Urgences-santé applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ces dernières peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement à l'emploi sollicité afin de faciliter leur mise en candidature.

Par conséquent, nous vous informons que des mesures d'accommodement peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap afin d'optimiser leur recrutement.

Soyez assuré que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

<https://www.youtube.com/watch?v=ELdQweksSSM>

Pour un diplôme obtenu hors Québec, nous exigeons l'évaluation comparative des études émises par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. De plus, nous considérons aussi les expériences acquises hors Québec. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour le processus de présélection.